

# Annales du T.=S. Rosaire

BX  
2162  
C236  
A1  
A613  
N.S.  
8  
1909-10

ET

Chronique du Pèlerinage

DU

Cap-de-la-Madeleine



---

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

---

Tome 8ème de la Nouvelle Série.  
De mai 1909 à mai 1910.



---

Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Très Saint Père

Prosterné aux Pieds de Votre Sainteté le Père J. M. Dorois O.M.I. provincial du  
Canada, implore une bénédiction spéciale pour l'œuvre du pèlerinage de  
N. D. du St. Rosaire, Cap-de-la-Madeleine, Canada, - - - - -  
Avec la même confiance filiale il demande pour les personnes sècles qui se  
dévotent à la diffusion du bulletin du Pèlerinage, dit "Annales du St. Rosaire",  
la Bénédiction Apostolique.

*Benedicti filii in precibus nominati hystoricum  
Benedictionem amantissime in domibus impetrantur.  
Die 23 Novembris Anno 1908.  
Pius PP. X*

C'est un bonheur pour les ANNALES de pouvoir, à la première page de ce nouveau volume, joindre, à la bienveillante approbation de l'Ordinaire les encouragements précieux et la bénédiction dont Sa Sainteté PIE X a bien voulu honorer notre modeste revue.



Mai 1909

## Chronique du sanctuaire

Mars 1909



L'ARTICLE que nos *Annales* de Mars ont publié sur la médaille de St Benoît a servi à me faire connaître la grande confiance de nos abonnés en cette médaille bénie. A peu près tous les abonnés qui, depuis lors, m'ont adressé leur abonnement, en ont profité pour nous demander ce minime cadeau de quelques médailles de St Benoît. Je suis heureux de connaître ainsi les goûts de nos lecteurs, et de nouveau j'engage nos abonnés à nous demander cette médaille en nous adressant leur abonnement. Je le dis surtout à nos dévoués zéloteurs et zélatrices, c'est de bon cœur que nous adressons à tous ce talisman béni, dont l'efficacité surnaturelle a été établie par tant de faits merveilleux. A cette médaille, pour les personnes qui le désirent, nous en joignons une autre laquelle, je l'espère du moins, leur sera agréable, celle de N. D. du Rosaire et du Sanctuaire de N. D. du Cap.

Demandez, chers abonnés, votre demande sera toujours accueillie favorablement.

Puisque les *Annales* du St. Rosaire servent ainsi à faire connaître la médaille de St. Benoît, la «Chronique» fait à ce grand Saint l'humble prière de s'occuper lui aussi à la propagation de nos *Annales*. L'an dernier, à cause du malaise financier que nos lecteurs connaissent, un certain nombre d'abonnés nous ont quitté, St. Benoît saura les retrouver, en cette nouvelle

année, et surtout il saura en découvrir de nouveaux qu'il nous amènera.... Fiat....

\*.\*.\*

« Vous connaissez ce trait de la vie de St. Benoit et de sa sœur Sainte Scholastique : *une fois*, chaque année, cette Sainte accompagnée de quelques religieuses, venait voir son frère et avec lui commençait un long entretien sur les choses de Dieu. L'endroit reculé, que la Providence avait choisi pour leur vie solitaire était certainement propre à ces conversations sur l'au-delà. De sa grotte de Subiaco surplombant les gorges de l'Anio, St. Benoit jouissait d'un spectacle comme il en faut aux contemplatifs. « Il voyait le ciel admirablement, dit Mgr. Dupanloup, puis les lacs, le torrent, les cascades, toute cette âpre et forte nature, tout ce sauvage horizon. »

J'imagine que, lors de sa dernière visite, en cette nuit d'abord sereine qui, de quelque peu, précéda son départ pour le ciel, j'imagine que Sainte Scolastique entendit son frère lui commenter, en l'appliquant à la Sainte Vierge, ce texte de nos Saints Livres : *Pulchra ut luna* : la beauté d'une nuit que la lune éclaire est un symbole de la beauté de Marie. Cette pensée m'est venue en suivant, aux environs de la fête de Saint Benoit, les jeux féériques de la lune sur l'immense plaine de neige qui, aux jours d'hiver, encercle le petit Sanctuaire du Cap.

Nous sommes en carême, époque du retour à Dieu des âmes coupables et je pense à cette parole de Mgr. de la Bouillerie. « O Marie, n'êtes vous pas effectivement l'astre bienfaisant et doux qui éclaire la nuit du pécheur ? Le pécheur vit dans les ténèbres. Tous les points du ciel sont obscurs pour lui, tous, excepté le vôtre, ô astre de la nuit, ô refuge du pécheur. Vous guidez ses pas incertains, vous le détournez de tous les abîmes, et votre clarté qu'il aime le plus le conduit peu à peu jusqu'à la grande lumière du Soleil divin. »

Puisse Marie ramener ainsi et conduire tous les pécheurs qu'vangélisent nos Pères et les missionnaires de carême, et aussi tous ceux que nos correspondants recommandent à nos prières.

\*.\*.\*

En tout cas il est facile de penser à Marie ici, au Cap, en ces soirées de Mars, lorsque la lune danse en reflets changeants sur

la route solide qu'est devenu le Saint Laurent. Pourquoi le poète ne l'a-t-il vu sous cette forme, lui à qui elle a inspiré ces beaux vers.

Astre aux rayons dorés, que ta splendeur est douce  
 Quand tu cours sur les monts, quand tu dors sur la mousse,  
 Quand tu trembles sur l'herbe ou sur les blancs rameaux  
 Ou qu'avec l'alcyon tu flottes sur les eaux !

.....

A peine, sous ce ciel où la nuit suit tes traces,  
 Un œil s'aperçoit-il seulement que tu passes,  
 Hors un pauvre pêcheur soupirant vers le bord,  
 Qui, tandis que le vent le berce loin du port,  
 Demande à tes rayons de blanchir la demeure,  
 Où, de son long retard ses enfants comptent l'heure,  
 Et quelque malheureux qui l'œil fixé sur toi,  
 Pense au monde invisible, et rêve ainsi que moi :

Je ne la vois point courir sur les monts, ni dormir sur la mousse, mais sa lumière semble d'une blancheur unique lorsqu'elle s'éparpille dans l'air vif de nos hivers, cet air pur et si subtil qu'on dirait qu'il s'évapore comme un parfum de neige.

Que tout ceci soit écrit pour vous faire penser à Marie lorsque :

... Vers l'Est une lueur blanche,  
 Comme une cendre au vol léger,  
 Qui par nappes fines s'épanche,  
 De l'horizon semble émerger.

\*.\*.\*

Elle nage, pleut, se disperse,  
 S'épanouit de toute part,  
 Tourbillonne, retombe et verse  
 Son diaphane et doux brouillard.

\*.\*.\*

J'écris ces lignes à la fin de ce mois de Mars pendant lequel le Sanctuaire n'a pas été complètement isolé. Presque chaque jour quelque pèlerin y est venu faire sa visite plus ou moins longue. Ces visites sont comme les anneaux plus distants de cette longue chaîne de pèlerinages que pendant tout le cours de l'année Marie attire vers son Cap chéri. Vers la fin du mois les visites ont été plus drues ; c'est qu'il faut profiter du pont de glace. Le St. Laurent s'ennuie sous cette couverture trop pesante, il a hâte de se montrer lui aussi dans toute la majesté

d'une mode de printemps. Demain il va sortir, et se parer tumultueusement des flots réunis de ses affluents, humbles tributaires de sa grandeur.

Pour nous c'est l'heure de l'espérance qui, a nos yeux, fait déjà défiler les grosses phalanges des pèlerinages d'été.

Qu'ils viennent N. D. du Cap les attends.....

## La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

### LA MÈRE DE DIEU

7.—*La Maternité divine et la sanctification de Marie.*



EST avec le numéro de Mai 1906 que nous avons commencé l'étude, continuée depuis lors à chaque mois, sur la *Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes*. Nous en sommes encore à la première partie ; la considération des privilèges et des grandeurs de la *Mère de Dieu*. La source de tous ces privilèges c'est ce titre et la réalité de Mère de Dieu. C'est ce titre et cette réalité que nous considérons depuis quelques mois pour voir jusqu'à quel point cette réalité est sanctifiante pour la Mère de Dieu. Notre dernier article rappelait qu'elle est un titre unique à l'amitié divine. On pourrait ajouter qu'elle est aussi une raison de l'impeccabilité de la Sainte Vierge, excluant d'elle toute possibilité de pécher. On pourrait aussi écrire de longues et bien belles pages sur ce que la maternité divine confère de droits à l'héritage du ciel. Cet héritage est dû au Christ de par sa nature, de par l'union hypostatique, mais dans la maternité de Marie, par raison de parenté unique, il est aussi un droit à la possession de l'héritage de Dieu. Or, vous le savez, le patrimoine immense de Dieu c'est lui-même d'abord et aussi tout ce qu'il a créé. Il semble donc que la Mère du Christ, a qui « toute puissance a été donnée au ciel, sur terre et dans les enfers », que la Mère du Christ est l'héritière naturelle du patrimoine divin. Ainsi elle est dans un vrai sens, la *Reine de l'univers*.

Nous rappelons, en courant, ces grandes vérités, n'osant pas nous y arrêter trop longuement. Notre article de mai essaiera une comparaison entre la sainteté de la *maternité divine* et celle de la *grâce sanctifiante*.

\* \* \*

La maternité divine, nous l'avons souvent redit, se termine à la production de l'Homme-Dieu, elle établit entre Marie et son Fils ces relations de parenté et d'affinité qui font toucher Marie aux frontières de l'infini. Ainsi considérée elle est supérieure à la grâce qui sanctifie nos âmes.

En effet, elle participe de plus haut à la nature divine. La grâce est une participation très parfaite de la vie intime de Dieu, elle est un écoulement de sa vie en nous, donnant à notre âme d'être en quelque sorte de même nature que celle de Dieu. C'est au développement de cette pensée que les Pères de l'Eglise et les grands Docteurs ont consacré leurs plus belles pages, à la suite de l'apôtre St-Pierre. Celui-ci avait écrit, sous l'inspiration divine : " Dieu par J. C. N. S. nous a faits les très grands et très précieux dons qu'il nous avait promis, pour nous rendre par eux participants de sa divine nature." Et St. Athanase ajoute ce commentaire ; " Toute créature raisonnable participe au Fils, suivant la grâce du Saint-Esprit qu'il nous a lui-même apportée.... Or, quand nous participons au Fils, nous participons à Dieu ; et c'est ce que Saint Pierre nous enseigne lorsqu'il dit : afin que vous deveniez participants de la nature divine."

Pourtant, toute parfaite qu'elle soit, cette participation par la grâce sanctifiante est, de bien loin, inférieure à celle de l'union hypostatique. En celle-ci il ne s'agit plus d'une participation accidentelle de la vie de Dieu, mais c'est Dieu lui-même qui pénètre dans une nature humaine de sorte que celle-ci subsiste en une personne divine et par cette personne.

Jésus-Christ seul est dans l'ordre hypostatique, mais la maternité divine y appartient en quelque manière, parce que l'Incarnation, telle qu'elle s'est faite, a produit une relation ineffable dont Jésus et Marie sont les deux termes. Marie donc, par sa maternité divine, au lieu d'appartenir simplement à l'ordre

de la grâce, touche à l'ordre de l'Incarnation qui, comme à l'infini, dépasse la dignité de notre sainteté.

C'est la connaissance de cette dignité qui a fait naître, sous la plume des écrivains ecclésiastiques, cette floraison enthousiaste de textes sur la sublimité de ses *grandeurs*.

\*\*\*

“ Si donc nous voulons célébrer dignement Marie par nos louanges, confessons qu'elle est, en toute vérité, la Mère de Dieu fait homme. Tout le reste sera toujours au-dessous de ce titre de gloire. Appelez la Reine du Ciel, Souveraine des anges ; imaginez pour l'exalter tout ce qu'une intelligence humaine peut concevoir de plus excellent, jamais vous ne penserez ni n'exprimerez rien qui égale cette simple mais ineffable louange : elle est la “ Mère de Dieu.”

“ Parcourons en pensée toutes les créatures, et dites moi s'il y a quelque chose qui égale ou surpasse cette Vierge, Mère du Verbe. Promenez un regard sur la terre, les mers, les profondeurs de l'air ; pénétrez jusque dans les cieux ; considérez en esprit les vertus invisibles et répondez-moi. Avez-vous rencontré dans toute la création semblable merveille ? Les cieux racontent la gloire de Dieu, les anges le servent en tremblant ; les archanges, les chérubins, les séraphins n'osent affronter de trop près son infinie splendeur, et je les entends crier d'une voix où la terreur se mêle à l'admiration : Saint, Saint, Saint, le Dieu des armées ; les cieux et la terre sont pleins de sa gloire. L'abîme des mers obéit à sa voix ; les nuées, saisies de crainte, lui servent de char ; le soleil, à la vue de son injuste supplice, s'éclipse d'horreur ; l'enfer vomit ses captifs, et son aspect en épouvante les géoliers : la montagne touchée de son pied, parut se résoudre en fumée ; le Jourdain à son ordre, s'enfuit tremblant vers sa source : la mer, domptée par la vue de son image que figurait la vierge, se divisa d'elle-même..... ; le feu de Babylone respecta dans les trois jeunes Hébreux le chiffre de la Trinité. Voilà, certes, des choses bien étonnantes. Remettez-vous en mémoire d'autres faits plus merveilleux encore ; et maintenant admirez le triomphe de la Vierge. Celui devant qui tremblent ainsi toutes les créatures ; celui qu'elles

ne louent qu'en frissonnant d'épouvante ; celui-là même la Vierge, et la Vierge seule, l'a reçu d'une manière ineffable dans ses chastes entrailles" (Proclus, évêque de Cyzique.)

Le vrai sens de ces envolées d'éloquence c'est que Marie, appartenant à un ordre plus élevé que celui de la grâce sanctifiante, est au-dessus, par sa maternité divine, de ce qu'il y a de dignité en celle-ci.

### *Tibi silentium laus*

" Eternel, je me tais : en ta sainte présence  
Je n'ose respirer, et mon âme en silence  
Admire la hauteur de ton nom glorieux.  
Que dirai-je ? Abîmés de cette mer profonde,  
Pendant qu'à l'infini ta clarté nous inonde,  
Pouvons-nous seulement ouvrir nos faibles yeux ?

" Si je veux commencer à chanter tes louanges,  
Et que, déjà mêlé parmi les chœurs des anges,  
Je médite en moi-même un cantique charmant,  
Dès que pour l'entonner ma langue se dénoue,  
Je cesse au premier son, et mon cœur désavoue  
De ma tremblante voix l'indigne bégaiement.

" Plus je pousse vers toi ma sublime pensée,  
Plus de ta majesté je la sens, surpassée,  
Se confondre elle-même et tomber sans retour.  
Je t'approche en tremblant, lumière inaccessible ;  
Et sans voir dans son fond l'Etre incompréhensible,  
Par un vol étonné je m'agite à l'entour.

" Cessez : qu'espérez-vous de vos incertitudes,  
Vains pensers, vains efforts, inutiles études ?  
C'est assez qu'il ait dit : Je suis celui qui suis.  
Il est tout, il n'est rien de tout ce que je pense.  
Avec ces mots profonds j'adore son essence.  
Et sans y raisonner, en croyant, je poursuis.

" Dieu puissant, trois fois saint, seul connu de toi-même,  
A qui je dis sans fin, dans mon amour extrême :  
Je suis à toi, Seigneur, et mon cœur est rendu  
(Mais quoi ! Puis-je l'aimer autant qu'il est aimable !)  
Répands dans mon esprit ton Esprit ineffable,  
Et reçois dans ta paix mon amour éperdu.

" Descends, divin Esprit, pure et céleste flamme,  
Puissant moteur des cœurs, qu'en secret je réclame ;  
Et Toi qui le produis dans l'éternel séjour,  
Accorde sa présence à mon âme impuissante ;  
Fais-en, car tu le peux, une fidèle amante,  
Et pour te bien aimer, donne-lui ton amour.

BOSSUET.



## Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Février au 25 Mars 1909.

Pour la quatrième fois déjà nous commençons un nouveau volume de nos annales sans que se soit arrêté l'élan des souscriptions aux *Stations* du Rosaire.

Avec le numéro de mai 1909 nous continuons de faire appel à la charité des si nombreux amis de N.-D. du Cap, afin que cette œuvre s'achève dans le cours de cette année. Bientôt un grand nombre d'entre eux viendront gagner l'indulgence plénière que nous avons obtenu de Sa Sainteté le Pape Pie X, et dont nous nous faisons un devoir de reproduire encore le texte dans la première livraison de ce nouveau volume.

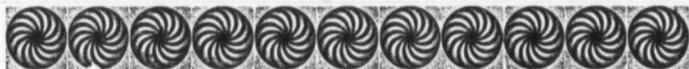
*Le R. P. J. N. Dozois, Provincial des Oblats de M. I., du Canada, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté lui demande de vouloir bien accorder, pour les pèlerins qui auront dévotement récité le St-Rosaire devant les groupes, UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE, aux conditions ordinairement requises ; indulgence qui soit applicable aux âmes du Purgatoire.*

Au bas de cette requête le St-Père a bien voulu écrire de sa main la concession dont nous reproduisons l'autographe.

*Justa precibus et votis, et d'extremo Pontificis  
pergrinabili Apostolice Sedis  
ex favens indulgentia.*  
*Die 19 Febrii 1908 Pius PP. X*

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Delle L. P. Timmins.....			5.00
Dame C. Baron.....		Ware.....	1.00
Dame W. B.....			1.00
J. L. P.....			3.00
Cordelia Auclair.....		Manchester.....	0.30
D. V.....			0.50
Dame A. P.....			0.50
Anonyme.....		Gentilly.....	1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
E. Provençal . . . . .		St-Paul de Chester . . . . .	1.00
O. L. . . . .			1.00
J. E. T. . . . .			5.00
Abonnée . . . . .			0.25
Abonnée . . . . .			2.00
Abonnée . . . . .		Champlain . . . . .	2.00
Dame Vve L. Morin . . . . .		L'Anse à la Barbe . . . . .	0.20
Delle H. Deschesnes . . . . .		St-Pamphile . . . . .	1.00
Enfant de Marie . . . . .		St-Germain . . . . .	0.10
Dame Arthur Rompré . . . . .	3	Batiscan . . . . .	3.00
Delle Aurélie Lanouette . . . . .		Ste-Anne la Pérade . . . . .	0.30
Abonnée . . . . .		Québec . . . . .	1.25
Dame Vve N. Bourgeois . . . . .			1.00
A. B. . . . .			1.00
Abonnée . . . . .		St-Tite . . . . .	1.00
Dame P. L. . . . .			1.00
Dame X. T. . . . .			0.20
Dame Jos. Roy . . . . .	14	Sainte Agathe . . . . .	0.25
Dame E. Blondin . . . . .		Becancourt . . . . .	2.00
Dame M. G. . . . .		St-Wenceslas . . . . .	0.25
Anonyme . . . . .		Lowell . . . . .	1.00
L. B. . . . .			0.50
Dame D. R. . . . .			1.00
Dame A Rochefort . . . . .			0.10
E. Z. G. . . . .			0.10
Dame B. Lemire . . . . .			1.00
Anonyme . . . . .			5.00
Institutrice . . . . .			0.50
Abonnée . . . . .		Deschambault . . . . .	1.00
Dame G. Paradis . . . . .	50	St-Sauveur . . . . .	0.50
Dame Vve O. Viviers . . . . .			0.75
Adelina Desilets . . . . .		Becancourt . . . . .	1.00
Enfant de Marie . . . . .			1.00
Abonnée . . . . .	5	St-Alexis des Monts . . . . .	0.25
Dame Ls. Carrier . . . . .		Leicester . . . . .	0.50
Abonné . . . . .		Escanaba . . . . .	1.00
Abonnée . . . . .		Hunterstown . . . . .	1.00
Abonnée . . . . .		St-Alban . . . . .	1.00
A. Proulx . . . . .			2.00
E. F. . . . .			5.00
Dame S. Saucier . . . . .	10	Suncook . . . . .	1.00
Dame A. Thibault . . . . .		Hull . . . . .	1.00
Pèlerins . . . . .			3.15
Dame Theo. LaFrance . . . . .		La Visitation . . . . .	2.50
Dame E. L. . . . .			2.00
Dame F. Lemire . . . . .		St-Alexis des Monts . . . . .	0.75
Anonyme . . . . .			1.50
Delle Aurore Germain . . . . .		Ste-Anne de la Pérade . . . . .	3.00
Anonyme . . . . .		Sorel . . . . .	2.25
Anonyme . . . . .		Nicolet . . . . .	5.00
Abonnée . . . . .		Deschambault . . . . .	5.00



# Jeanne d'Arc

## I

### SON ENFANCE



L'APPARITION de Jeanne d'Arc, c'était l'heure de la puissance des ténèbres.

L'histoire de cette lamentable époque ressemble en effet à un mauvais rêve. Ce que la démente de Charles VI n'avait pu faire pour achever la ruine du trône, l'impudeur d'Isabeau de Bavière s'était chargée de l'accomplir. Par l'indigne traité de Troyes, elle avait livré au roi d'Angleterre l'héritage de son fils. Des haines atroces divisaient les seigneurs et les princes. Partout des remparts démantelés, des donjons incendiés, des assauts livrés et repoussés, des villes perdues et reconquises. Il n'était question que de défaites, de hontes, de pillages, de fureur, de sang et de larmes. Bourgogne s'était uni à Bedford, et l'Anglais invincible assiégeait Orléans avec les forces de deux royaumes.

Au milieu de ce chaos épouvantable, de ce découragement général, avec ses ivresses et ses folies, le peuple éperdu, tremblant et ruiné, mourait de la peste ou de la faim. On eût dit que l'âme de la nation s'était envolée qu'il n'y avait plus là qu'un cadavre dont l'envahisseur se partagerait bientôt les dépouilles et que le fossoyeur jetterait sans retard dans le silence du sépulcre.

Pauvre France ! Dieu l'avait frappée pour ses crimes, mais, il ne voulait pas sa destruction. Car les peuples ont, à ses yeux, des fonctions diverses que chacun d'eux doit remplir à son heure. L'expiation ayant duré son temps, Celui qui avait envoyé le fléau suscita la délivrance.

Dans un repli des premières collines des Vosges, sur les bords riants de la Meuse, à l'ombre d'une église de village, dédiée à Saint-Rémy, sous le toit d'une modeste chaumière, Jeanne d'Arc naquit, le 6 janvier 1412 fête des Rois, jour de l'étoile mystérieuse.

Un oncle maternel de Jeanne était curé de Sermaize. Sa mère, Isabelle Romée, de Vouthon, village limitrophe de Domrémy, était une femme d'un grand sens et d'une angélique piété. On cite sa présence au pèlerinage de Notre Dame du Puy, pendant le jubilé de 1429. Son nom même de Romée paraît avoir été un surmon, qu'on donnait alors aux pèlerins de la ville sainte.



A Domremy.—Jeanne travaille. (Composition de A. de Curzon.)

Jacques d'Arc, père de la chaste héroïne, était champenois et originaire de Ceffonds, près de Montier-en-Der (Haute-Marne).

Peu importe que l'angélique enfant ait vu le jour au-deça ou au-delà du ruisseau des *Trois-fontaines*, sur les terres du baillage de Chaumont ou des ducs de Bar? Jeanne d'Arc fut avant tout, comme elle le disait à ses juges : « Française », née au diocèse de Toul, dont autrefois faisait partie Saint-Dié comme Domrémy.

Isabelle et Jacques étaient de cette race antique de laboureurs. Ils avaient cette noblesse de cœur et de front qu'on retrouve en ceux qui cultivent la terre.

D'après une note rédigée à l'aide de pièces et de traditions de famille, les biens appartenant à Jacques d'Arc et à Isabelle Romée représentaient environ vingt hectares ; dont douze en terres, quatre en prés et quatre en bois et parmi ces derniers le *bois Chenu*. Ils avaient de plus leur maison, leur mobilier et une petite réserve en argent, ce qui leur permettait de distribuer des aumônes aux pauvres et de donner l'hospitalité aux voyageurs qui passaient souvent dans ce pays.

« Une vie simple et laborieuse, voilà l'héritage que ces bons gens avaient reçu de leurs ancêtres avec un sang pur et vigoureux et qu'ils désiraient avant tout laisser à leurs enfants ».

Ils eurent trois fils : Pierre, Jacques et Jean, et deux filles : Jeanne et Catherine.

Dès l'enfance, la Pucelle manifesta les plus heureuses dispositions. Elle aspirait avec bonheur l'air pur et vivifiant de la vérité. Son âme se développait sous la rosée du ciel. Quand un jour, devant ses juges, la pauvre captive fut interrogée sur sa *croissance*, à cette demande son cœur se gonfla ; « Tout ce que je crois, dit-elle avec émotion, je le tiens de ma pauvre mère ! » Ces derniers mots se noyèrent dans les larmes.

Loin de cette âme candide les illusions où succombent quelquefois les natures faibles ou malades ! On ne trouve pas l'ombre d'une superstition dans ses pratiques religieuses. L'enquête ordonnée par les juges de Rouen n'a jamais rien produit qui fasse de Jeanne une adepte de vaines et ridicules observances.

Dans la solitude du riant vallon de la Meuse, elle grandit parée de sa beauté et de son innocence ! Rien ne vient faner l'éclat immaculé de son cœur. « Elle aime les petites fleurs ; elle aime les eaux limpides de sa chère fontaine et les ombres de la forêt, les oiseaux qui viennent manger dans sa main, les bruits du vent qui parlent de la France, le son des cloches qui la fait songer au ciel. »

Uniquement occupée aux travaux des champs et du ménage, elle passait toutes ses journées à filer et à coudre auprès de sa mère, où bien à garder les troupeaux.

La jeunesse de Jeanne s'écoulait ainsi dans une atmosphère de solide et tendre piété qu'avait encore le malheur des temps. Car Jeanne connut de bonne heure les tristesses et les alarmes. Les premières années de sa vie furent assombries par des exils fréquents de sa famille, que chassèrent à l'improviste les excursions armées des Bourguignons, amis des Anglais. Etrange contraste de joies enfantines et de viriles angoisses !

Toutefois gardons-nous de croire que Jeanne avait l'humeur sombre. Au contraire, elle était gaie, et elle aimait à converser joyeusement et innocemment avec ses petites compagnes. Grande fut toujours la bonté de son cœur. Elle ne disait jamais de mal de personne et portait partout où elle pouvait les secours et la consolation.

Un paysan, Simonin Musnier attestait « qu'étant malade, il avait été veillé et consolé par elle avec les soins les plus complaisants ». Beaucoup d'autres racontent « qu'elle aimait passionnément les pauvres et les vieillards, qu'elle ne se bornait pas seulement à leur trouver un asile chez ses parents ou ses amis, mais qu'elle couchait souvent à terre et sur la dure, pour abandonner son propre lit. »

Lorsqu'elle faisait ces choses et pratiquait ces grandes vertus sans en savoir presque le nom, Jeanne était une petite fille de treize ans !

Eh bien, ce fut cette petite fille que Dieu choisit tout à coup pour sauver la France, et changer pour des siècles, les destinées de l'Europe.

## II

### LES VOIX MYSTÉRIEUSES

Par un jour d'été, sur l'heure de midi, dans le jardin de son père qui confinait à l'église, Jeanne vit une grande lumière et une voix retentit dans les airs. Troublée d'abord et craignant une illusion des sens, la Pucelle garde le silence et dans le recueillement attend que la vérité resplendisse à ses yeux, dans tout l'éclat d'une réalité constante. Le doute fit bientôt place à une conviction profonde.

Saint Michel, prince de la milice céleste, sainte Catherine, sainte Marguerite, toutes deux vierges et martyres, furent les envoyés de Dieu vers elle, comme elle sera l'envoyée de Dieu vers la France. Mais écoutons-là déclarer à ses juges comment le ciel lui parla :

« J'entendis une voix à droite du côté de l'église, je vis en même temps une apparition entourée d'une grande clarté ».

— L'ange me disait qu'avant tout je devais bien me conduire, être une bonne fille et que Dieu m'aiderait à délivrer la France

de ses ennemis et à faire couronner le Roi à Reims. — Je répondis que je ne savais ni aller à cheval, ni manier l'épée. — Dieu te soutiendra, me disait-il toujours.

Quand je suis dans la forêt, j'entends les voix célestes venir à moi, souvent sans que je les appelle.

Elles ne cessent de me répéter : Va, va, fille de Dieu, va trouver le sire de Baudricourt, capitaine du Roi, à Vaucouleurs, lequel te fera mener dans l'intérieur de France, auprès de Charles VII, afin de faire lever le siège d'Orléans.

Pendant quatre ans et plus, la vallée de Domrémy fut témoin



de ces prodiges, qui n'appartiennent à aucune autre vallée ; et cela non pas une fois, mais cent fois et mille fois, tous les jours.

C'est au *Bois cheuu*, propriété du père de Jeanne, qu'eurent lieu le plus grand nombre des apparitions.

Toutefois Jeanne hésitait encore, tant il y avait en elle d'appréhension de cette vie inconnue qui l'attendait.

Qu'exigeaient donc les voix ? Qu'elle quittât les douceurs du toit paternel. Elle, si timide, il lui fallait aller parmi les hommes de guerre, voir le désordre des camps, l'horreur des batailles, s'exposer aux insultes, affronter, comme une folle ou une

intrigante, les contradictions, les incrédulités, les outrages des seigneurs et des soldats.

Certes elle eut bien mieux aimé rester près de sa pauvre mère dans son cher village de Domrémy, sous l'ombre de l'église où elle n'entendait que le bruit des cloches et ne connaissait que des amis !

Mais à mesure que le temps s'écoulait, l'appel de Dieu, par la bouche des anges et des saintes, devenait de plus en plus pressant. C'est alors que Jeanne comprenant qu'elle devait aller au devoir, laissa le repos et la sécurité, sa famille, sa chaumière, tout ce qui attache le cœur de l'homme ici-bas.

Dès lors, aucun amour humain ne peut lutter contre cet amour de la France humiliée, vaincue, menacée dans son existence elle-même : « Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie » ! Puis, elle ajoutait : « J'irai, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux. »

### III

#### LES CONTRADICTIONS — VAUCOULEURS — CHINON — POITIERS

Les voix célestes n'avaient pas défendu à Jeanne de parler des apparitions. Néanmoins, la pauvre enfant n'osait en rien dire à personne dans la crainte qu'on ne mit des obstacles sérieux à son départ.

C'est le problème de la vocation qu'il faut résoudre à cette heure. Jeanne part de Domrémy à l'insu de ses parents. Elle écrit à son père les motifs de son absence et obtient son pardon, même avant de quitter Vaucouleurs.

Victorieuse dans son âme au sein de la famille, il reste à Jeanne de porter sa lumière devant la force et devant la science.

Accompagnée de son oncle Durand Laxart, de Burey-la-Côte, la Pucelle se rendit d'abord à Vaucouleurs. Avec ses vêtements modestes de pauvre paysanne, elle se présenta devant le capitaine du Roi. C'était un homme d'armes, un sceptique, qui ne se peut maintenir dans le poste périlleux qu'à force d'adresse et de ruses.

La petite pastoure reçut à Vaucouleurs un mauvais accueil : « Qu'on lui donne de bons soufflets, dit de Baudricourt, et qu'on la reconduise à son père ; il n'y a d'autre remède à pareille folie ! » Puis il appelle un prêtre et lui demande de faire des exorcismes ; car s'il se trompe en croyant que c'est une folle, il ne peut douter que ce ne soit une possédée.

Cet affront, prédit à Jeanne, ne fit qu'exciter sa confiance. Elle ne s'étonnait pas d'être rebutée, sentant bien qu'elle tentait l'impossible suivant les hommes ; mais elle ne se décourageait pas, sachant qu'elle aurait l'aide de Dieu.

Cependant le temps marche ; si Jeanne doit sauver la France il faut se hâter. Une sinistre nouvelle se propage : Orléans, le dernier boulevard du royaume, vient d'être assiégé, et peut-être est-il déjà au pouvoir des Anglais.

Nous sommes au commencement de l'année 1429. Sur les instantes prières de sa nièce, Durand Laxart l'a ramenée, une seconde fois à Vaucouleurs, pour la confier au soin d'un honnête charron, dont la femme bonne et pieuse la prend en amitié et croit à ses paroles.

Baudricourt hésite toujours ; les démarches de la Pucelle auprès de lui ne sont couronnées d'aucun succès.

Vers le même temps, un bon gentilhomme, Jean de Metz, le seul qui s'intéresse à elle, l'engage avec douceur à renoncer à son entreprise.

Je suis venue ici, dit-elle demander au sire de Vaucouleurs qu'il me fasse conduire vers le Roi ; mais il n'a souci ni de moi ni de mes paroles. Cependant il faut que j'y sois avant la micarême. Personne au monde, ni duc, ni roi, ne peut conquérir le royaume de France, et il n'aura de secours que de moi. »

Le bon chevalier écoutait avec étonnement cette affirmation hardie. Jeanne, qui s'en aperçut, poursuivit avec émotion : « Je sais bien que batailler n'est pas mon ouvrage ; j'aimerais cent fois mieux rester à filer auprès de ma pauvre mère ; mais il faut que j'aïlle et que je fasse ce qui m'est commandé, car mon Seigneur le veut ! »

Tout stupéfait, Jean de Metz lui demanda :

—Et qui donc est votre Seigneur ?

—C'est Dieu, répliqua-t-elle.

—Eh bien ! je veux vous conduire au Roi, répondit le brave chevalier.

—Ah ! s'écria-t-elle avec feu, plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après !

Un autre gentilhomme lorrain, Bertrand de Poulangy, promit aussi de l'accompagner.

Le bruit de la mission de Jeanne avait trop éclaté pour qu'il fût loisible à Baudricourt de l'étouffer. Déjà l'opinion publique l'accusait d'indifférence et de mollesse. C'est pendant ce temps que Jeanne fit le voyage de Nancy, pour demander au duc de Lorraine, une escorte convenable pour aller vers le Dauphin. Le duc ne voulut point y consentir et congédia la Pucelle. Quand enfin, après trois semaines d'épreuves et de moqueries, le sire de Vaucouleurs, donnant à la Pucelle une méchante épée, avec la liberté de partir, lui souhaite bon voyage par ces mots qui témoignaient peu de confiance : « Va et advienne quepourra ! »

Le 13 février 1429, Jeanne quitta Vaucouleurs en compagnie

de Jean de Metz et Bertrand de Poulangy, Jean de Honnecourt et Julien, leurs servants, puis deux autres, Colet de Vienne, messager du roi, et l'archer Richard

Une foule compacte se pressait sur la place de la ville pour acclamer l'héroïne avec enthousiasme.

Tous étaient émus à la vue de cette jeune fille qui entreprenait dans la mauvaise saison, un voyage de cent cinquante lieues, à travers des forêts et des fleuves par des provinces inconnues, des routes infestées de cruels et puissants ennemis.

Mais Jeanne sentait son courage grandir avec le péril, son espérance s'épanouir avec le danger. « Ne me plaignez pas, s'écria-t-elle, c'est pour cela que je suis née ! »

A la tête de ses gens, elle marchait tout le jour et souvent même la nuit avec une admirable sérénité. Il fallait se contenter de pauvres cabanes pour y reposer quelque peu, ou même de la terre humide. Jeanne se couchait toute armée, revêtue de sa tunique et de ses housseaux ; pas une plainte ne lui échappait. Quand ses compagnons redoutaient certains dangers, elle trouvait aussitôt des paroles inspirées pour raffermir leur courage : « Ne craignez rien ; ce que je fais, j'ai ordre de le faire. »

Peu à peu sa confiance les gagna et ils montrèrent autant d'ardeur qu'elle, à supporter les fatigues de ce voyage de onze jours, avec des périls continuels. Au dernier hameau, à Sainte-Catherine-de-Fierbois en Tourraine, Jeanne s'arrêta pour écrire au roi et lui demander de la recevoir. Elle reprit sa route sans attendre de réponse, et le lendemain, 6 mars, vers l'heure du midi, elle entra à Chinon où se tenait la cour errante de Charles VII. Mais le roi, prévenu et dominé par son entourage, se refusait à recevoir la Pucelle sous prétexte que c'était folie de croire que Dieu confiait au faible bras d'une fille de village, une tâche où avait échoué le conseil des plus sages et le courage des plus forts.

Aussi ce ne fut qu'après de longs et pénibles interrogatoires que Jeanne fut admise en présence du Roi.

Le Chroniqueur Jean Chartier a laissé de cette première entrevue une description célèbre.

Il était tard. La grande salle du château, éclairée par cinquante torches, était pleine de chevaliers et de seigneurs dont beaucoup plus richement habillés que le roi lui-même.

Tous étaient persuadés qu'éblouie et surprise, Jeanne ne reconnaîtrait pas le monarque dans cette foule, et se promettaient de déjouer ainsi sa prétendue inspiration céleste.

Mais le saint archange, gardien des destinées de la France, veillait sur le faible instrument dont la Providence voulait se servir pour ramener la victoire sous nos drapeaux. Soutenu

par ses ailes, visibles pour Jeanne seule, il plane tenant une couronne au-dessus de la tête du dauphin. Sans hésiter, la voyante va droit à lui, et le saluant avec respect, d'une voix douce et mélodieuse, elle dit : « Dieu vous donne vie, gentil Sire ! » — « Je ne suis point le roi, répond Charles VII ; le voici ! dit-il, en désignant un des assistants. » — « En nom Dieu, réplique Jeanne, c'est vous qui êtes le Roi et pas un autre ! »

Dans ces paroles se trouvait révélé un grand mystère. Jeanne ne pouvait le connaître que par les inspirations de son guide céleste.

Aussi, cette affirmation, prononcée avec un accent solennel, frappa vivement Charles VII qui ne douta plus de la mission surnaturelle de la jeune bergère.

Mais bientôt, par l'influence de ses conseillers, Charles se laissa entraîner à de nouvelles hésitations.

A coup sûr Jeanne était éclairée d'une lumière supérieure ; cependant, cette inspiration venait-elle du ciel ? N'était-ce point disaient quelques-uns, une illusion du démon ?

Pour résoudre cette nouvelle difficulté, il fut décidé que le Roi se rendrait avec Jeanne à Poitiers où l'on prononcerait le jugement définitif.

A Poitiers, l'épreuve fut plus longue et plus difficile ; c'étaient des docteurs et des prélats avec toute l'Université. L'examen dura trois semaines.

Voici la Pucelle devant ses examinateurs. Quel à-propos ! quelle verve ! quelle sûreté dans ses réponses !

On lui dit : « Si Dieu veut sauver la France, des hommes d'armes ne sont pas nécessaires ! »

— « En nom Dieu, répond Jeanne, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire ! »

— « Dieu défend de vous croire si vous ne donnez pas des signes de votre mission ! »

— « Envoyez-moi à Orléans, avec si peu d'hommes que vous voudrez, et je vous montrerai des signes pour me croire, en faisant lever le siège ! »

Comme on sent, à ces paroles tombées des lèvres d'une enfant de dix-sept ans, la noblesse, l'énergie, l'inspiration des clartés surhumaines !

Le Roi, le parlement, la compagnie des théologiens, qu'on n'accusera certes pas de superstition se rendent à l'évidence de sa bonne foi, de son esprit aussi calme qu'élevé et entraînant. Les commissaires enquêteurs, envoyés à Domrémy, ont rapporté les meilleurs renseignements sur la Pucelle. Voici, de plus, la reine de Sicile, la dame de Gaucourt et d'autres nobles femmes qui rendent de sa vertu un témoignage irrécusable qui commande le respect.

A cet ensemble imposant de preuves, vinrent, plus tard, se joindre les consultations adressées au Roi par Jacques Gélou, archevêque d'Embrun, et le célèbre Gerson, chancelier de l'Université de Paris, dans lesquelles la foi et la mission de Jeanne apparaissent dans tout leur éclat. De plus, partageant l'opinion des examinateurs de Poitiers, l'évêque et le docteur reconnurent que « puisque Jeanne devait faire œuvre d'homme et de guerrier, il était juste qu'elle portât des habits conformes à sa condition. »

Tout est dit, Jeanne a été vaincue par les *voix* devenues dominatrices en elle. A son tour elle devient victorieuse devant le peuple, devant la force, devant le pouvoir, devant la science. Les guerriers, les docteurs, les soldats et leurs chefs, tous cèdent à cette mystérieuse et puissante apparition, à cet ascendant inexplicable d'une villageoise. Elle les appelle, elle les entraîne à sa suite, elle les anime. Etonnés, ils se mettent en marche, se sentant rajeunis, tous pleins d'élan et d'espoir, tous convaincus que son bras va renverser leurs fiers ennemis ! »

Notice d'après l'Abbé MOURROT

## A Marie, Cause de notre Joie.

*Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.*

L'ombre nous envahit dans ce vallon des pleurs ;  
Le deuil plane ; il s'étend à notre âme assombrie :  
Nos voix ont oublié les chants de la patrie :  
Et plus d'azur au ciel, aux sentiers plus de fleurs !  
Sur nos pas égarés dans leur funèbre voie  
La nuit tombe, et s'allonge à l'horizon lointain...  
Vierge, n'êtes-vous plus l'Etoile du matin,  
Vous, la Cause de notre joie ?

Tous les fronts sont courbés et tous les cœurs sont las ;  
Le vent souffle la honte et pousse à la défaite.  
Au lieu des *Te Deum* de victoire ou de fête,  
Le cœur bat le tocsin, l'ennui sonne le glas :  
L'aile du soir sur nous en linceul se déploie...  
Penchez-vous, Mère, au bord de notre obscur chemin ;  
Votre regard sera l'aube du lendemain  
Et la cause de notre joie.

Reine de nos aïeux, soldats du Christ vainqueur,  
Votre divin sourire éclairait leur grande âme :  
Ils marchaient dans la gloire, au cri de « Notre-Dame ! »  
L'épée en main, la croix au front, l'espoir au cœur.  
Jours de Dieu... que, par Vous, la France les revoie !  
Aux clartés du *Credo* réveillez notre esprit ;  
Et, nous rendant au joug léger de de Jésus-Christ,  
Soyez Cause de notre joie.

V. DELAPORTE, S. J.



## La Mort de Jeanne d'Arc.

O Bergère, si douce envers ton blanc troupeau,  
O Guerrière, si belle avec ton oriflamme,  
O Martyre, si grande au milieu de la flamme,  
Du ciel étends sur nous un pan de ton Drapeau.

*Michelet est un historien sectaire et irreligieux ; pourtant il eut assez de patriotisme et de bon sens pour respecter la pure figure de Jeanne d'Arc. Voici une de ses pages sur la mort de l'héroïne, maintenant BIENHEUREUSE.*



L'était neuf heures. Elle fut revêtue d'habits de femme et mise sur un chariot, à son côté se tenait le confesseur, frère Martin l'Advenu : l'huissier Massieu était de l'autre. Le moine Augustin, frère Isambart qui avait déjà montré tant de charité et de courage ne voulut pas la quitter. On assure que le misérable Loyseleur vint aussi sur la charette, et lui demanda pardon. Les anglais l'auraient tué sans le comte de Warwick.

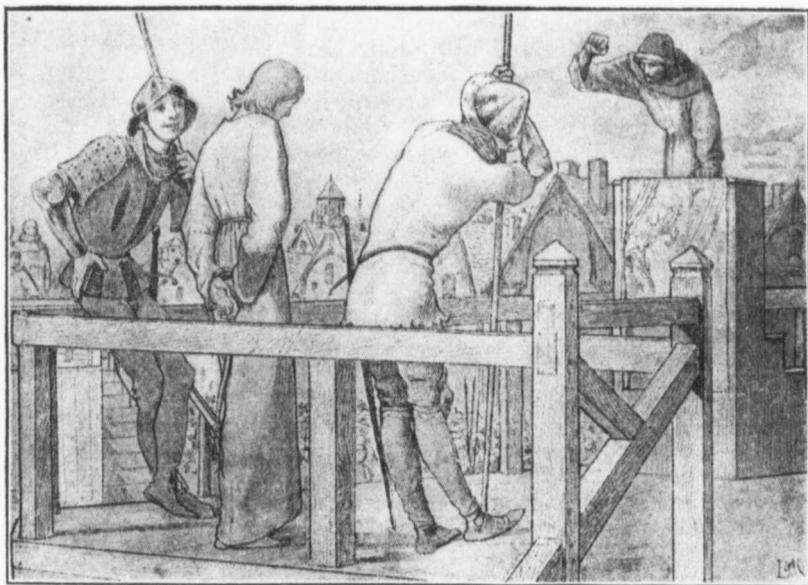
Le terme du triste voyage était le Vieux-Marché, le marché aux poissons. Trois échafauds avaient été dressés. Sur l'un était la chaire épiscopale et royale, le trône du cardinal d'Angleterre, parmi les sièges de ses prélats. Sur l'autre devaient figurer les personnages du lugubre drame : le prédicateur, les pages et le bailli, enfin la condamnée, on voyait à part un grand échafaud de plâtre chargé et sur-chargé de bois. On n'avait rien plaint au bucher, il effrayait par sa hauteur. Ce n'était pas seulement pour rendre l'exécution plus solennelle, il y avait une intention, c'était que le bûcher étant si haut échafaudé, le bourreau n'y atteignit que par en bas, pour allumer seulement, qu'ainsi il ne put abréger le supplice, ni expédier la patiente, comme il faisait des autres, leur faisant grâce de la flamme.

Jeanne fut liée sous l'écriveau infâme mitrée d'une mitre où on lisait «Héretique, relapse, apostate, ydolastre» et alors le bourreau mit le feu. Elle le vit d'en haut et poussa un cri. Puis comme le frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et elle le fit descendre,

Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait rien retracté expressément, c'est que ce malheureux Cauchon fut obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui présidait) à venir auprès du bûcher, obligé à affronter de près la face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelque parole. Il n'en obtint qu'une,

désespérante. Elle lui dit avec douceur ce qu'elle avait déjà dit : « Evêque, je meurs par vous ; si vous m'aviez mise aux prisons d'église, ceci ne fût pas advenu. » On avait espéré sans doute que, se croyant abandonnée de son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait contre lui. Elle le défendit encore : « Que j'aie bien fait, que j'aie mal fait, mon roi n'y est pour rien ; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. »

Cependant la flamme montait. Au moment où elle la toucha, la malheureuse frémit et demanda de l'eau bénite ; de l'eau, c'était apparemment le cri de la frayeur. Mais se relevant aus-



sitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage : « Oui, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée ! » Que toute incertitude ait cessé dans les flammes, cela nous doit faire croire qu'elle accepta la mort pour la *délivrance* promise.

Cette grande parole est attestée par le témoin obligé et juré de la mort, par le dominicain qui monta avec elle sur le bûcher, qu'elle en fit descendre, mais qui d'en bas lui parlait, l'écou-  
tait et lui tenait la croix.

Nous avons encore un autre témoin de cette mort sainte, un

témoin bien grave, qui lui-même fut un saint. Cet homme, dont l'histoire doit conserver le nom, était le moine Augustin déjà mentionné, frère Isambart de la Pierre ; dans le procès, il avait failli périr pour avoir conseillé la Pucelle, et néanmoins, quoique si bien désigné à la haine des Anglais, il voulut monter avec elle dans la charette, lui fit venir la croix de la paroisse l'assista parmi cette foule furieuse, et sur l'échafaud et au bûcher.

Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à craindre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire : « Nous l'entendions, disent-ils, dans le feu, invoquer ses saintes, son archange ; elle répétait le nom du Sauveur. Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : « Jésus ! »

« Dix mille hommes pleuraient... » Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher ; elle expirait au moment où il le mit, il se trouva mal. Ses camarades le menèrent à une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits, mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-même, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier soupir, s'envoler une colombe ! D'autres avaient lu dans les flammes le mot qu'elle répétait : « Jésus ! » Le bourreau alla le soir trouver frère Isambart ; il était tout épouvanté ; il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais. Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : « Nous sommes perdus : nous avons brûlé une sainte ! »

Cette parole, échappée à un ennemi, n'en est pas moins grave. Elle restera. L'avenir n'y contredira point. Oui, selon la religion, selon la patrie, Jeanne d'Arc fut une sainte.

Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire ? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende : on doit en conserver pieusement tous les traits, même les plus humains, eu respecter la réalité touchante et terrible.

Que l'esprit romanesque y touche, s'il ose : la poésie ne le fera jamais. Eh ! que saurait-elle ajouter ? L'idée qu'elle avait, pendant tout le moyen âge, poursuivie de légende en légende cette idée se trouva à la fin être une personne ; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles, que les chevaliers appelaient, attendaient d'en haut, elle fut ici-bas. En qui ? c'est la merveille : dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France ; car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge... et déjà la patrie.



## Un Martyr du Silence

St. JEAN NÉPOMUCÈNE

(Fête le 16 Mai)



EN l'an 1383 vivait à Prague un prince libertin et cruel. Il s'appelait Wenceslas, et l'histoire l'a baptisé *Wenceslas l'Ivrogne*,

Il avait pour épouse une de ces douces femmes qu'on trouve souvent, par un contraste providentiel, associées à la rudesse des tyrans. Leur pure image traverse des heures de violence et de sang comme une flèche de lumière illumine, en passant, les ténèbres d'un cachot.

L'empereur était jaloux : expert en tous les vices, il prêtait aux autres la faiblesse de ses amours et la fragilité de ses mœurs. L'homme présente, en effet, cette contradiction ; que l'innocence est, par nature, indulgente, et qu'il n'est point de censeur plus soupçonneux et plus sévère que le vice !

L'impératrice Jeanne avait pour confesseur l'aumônier de la cour. C'était une noble figure que celle de Népomucène : prédicateur en renom, il avait décliné tour à tour, par humilité, les honneurs de l'épiscopat et les bénéfices de la charge de chancelier du royaume. Il vivait à la cour dans la retraite, recevant les malheureux, plaidant leur cause, apaisant les querelles conciliant les procès. Pour tout dire, il était déjà un saint, avant d'être un martyr.

De temps en temps, sa voix s'élevait pour rappeler à Wenceslas que Dieu seul est grand. C'est une tâche singulièrement lourde que celle de prédicateur de la cour. Il y faut parler devant ceux qui ne sentent rien au-dessus de leur tête. « C'est là, disait Bossuet, qui, par expérience, s'y connaissait, que la convoitise va tous les jours se subtilisant et *renviant* sur soi-même. De là naissent les vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. Pendant que tout le monde applaudit, on se résout facilement à se faire grâce ; et dans cette licence infinie, on compte parmi ses vertus tous les péchés qu'on ne commet pas tous les crimes dont on s'abstient. Et quelle est la cause de tous ces désordres ? *la grande puissance, féconde en crimes.* »

L'Église n'a jamais failli à cette mission devant les grands— depuis saint Jean-Baptiste, qui fut le premier prédicateur de la

cour et qui paya son sermon de sa tête, jusqu'à Bourdaloue prononçant devant Louis XIV, en présence de toute la cour, le terrible sermon sur l'impureté. Népomucène était un de ces verbes de vérité.

Hanté par ses soupçons, Wenceslas s'imagina qu'il obtiendrait de son prédicateur la violation du secret de la confession de l'impératrice. Par promesses, puis par menaces, il essaya de faire fléchir la conscience de Népomucène. Le confesseur se révolta avec horreur. Ce jour-là, le roi n'alla pas plus loin, se réservant de graduer ses tentatives de pression avec toute la science d'un policier.

A quelque temps de là, Népomucène fut jeté en prison. Son crime était d'avoir intercédé pour un malheureux cuisinier que Wenceslas avait condamné à être rôti à la place d'une volaille mal à point ! Quand l'empereur jugea le Saint suffisamment déprimé par les rigueurs du cachot, il lui envoya un de ses familiers pour lui annoncer qu'il lui rendait ses bonnes grâces et l'invitait à dîner en témoignage de réconciliation.

A la fin du repas, les convives s'écartèrent, et l'empereur recommença ses obsessions. Honneurs, richesses, séductions, visions de torture et de mort, il employa tour à tour tous les ressorts humains de corruption et d'intimidation. Jean Népomucène persista dans son refus, répondant qu'il ne pouvait violer les lois les plus sacrées de son sacerdoce. Furieux, Wenceslas ordonna de le reconduire en prison et de le mettre à la question : on l'étendit sur un chevalet, on lui brûla les flancs avec des torches ardentes. La bouche du Saint resta muette sur les fautes, les pauvres petites fautes, de sa pieuse pénitente.

Pour la seconde fois, Jean Népomucène fut mis en liberté. Il reparut à la cour avec la même tranquillité, avec le même courage, et il recommença de prêcher la même parole de vérité.

Un soir qu'il passait dans la rue, revenant d'un pèlerinage au sanctuaire vénéré de Bruntvel, l'empereur l'aperçut par la fenêtre du palais. Une bouffée de curiosité criminelle ou de haine monta jusqu'à son cerveau enténébré par l'orgueil et le vin. La brute sanguinaire se réveilla soudain sous le manteau de pourpre. Alors, disent les biographes, «il ordonna qu'à l'heure même on lui amenât son aumônier, et, sans lui donner le temps de se reconnaître, il lui dit qu'il n'avait qu'à opter entre mourir et révéler les confessions de l'impératrice. Le Saint ne répondit rien... Alors Wenceslas s'écria : «Qu'on m'ôte cet homme de devant les yeux, et qu'on le jette dans la rivière aussitôt que les ténèbres seront assez épaisses pour dérober au peuple la connaissance de l'exécution.» Jean Népomucène employa le peu d'heures qui lui restaient à se préparer à son sacri-

fice. On le précipita, pieds et mains liés, dans la Moldaw, par-dessus le pont qui joint la grande et la petite Prague.»

.....  
Aussi, quand saint Jean Népomucène fut précipité dans le fleuve, son corps, flottant sur les eaux troubles et torrentueuses resta environné d'une clarté céleste, qui attira une foule de spectateurs.

L'impératrice, qui ignorait le crime, courut chez Wenceslas pour lui demander la cause de cette lumière étrange qu'elle avait aperçue. Terrifié, l'empereur s'enfuit. Et, de cette façon, à la pointe du jour le corps fut recueilli.

Sur la tombe du martyr, on grava cette épitaphe :

*Sous cette pierre repose le corps du très vénérable et très glorieux thaumaturge Jean Népomucène, docteur, chanoine de cette église et confesseur de l'impératrice, lequel, pour avoir été constamment fidèle à garder le sceau de la confession, fut cruellement tourmenté et précipité du pont de Prague dans la rivière de Moldaw, par les ordres de Wenceslas IV, empereur et roi de Bohême, fils de Charles IV, l'an mil trois cent quatre-vingt-trois.*

H. REVERDY.

## La protection de la Sainte Vierge à l'heure de la mort



NOUS avons eu bien souvent la consolation de parler de cette protection à nos lecteurs. Ils trouveront dans les lignes suivantes un très intéressant résumé des circonstances dans lesquelles elle se plait à se manifester :

«S'agit-il d'une âme qui s'est obstinée à repousser les avances de la grâce ? Rappelez-vous cette Juive qui fut la mère du P. Hermann, et qui semblait avoir déjà perdu connaissance, lorsque Notre-Dame du Mont-Carmel obtint de son divin Fils une si vive lumière, que la mourante dit en son cœur : « O Jésus, Dieu des chrétiens, Dieu que mon fils adore, je crois en vous, j'espère en vous, ayez pitié de moi ! »

S'agit-il d'un pécheur qu'un violent accident fit tomber, sous le coup d'une mort imprévue, sans lui laisser la possibilité de faire un signe, de prononcer une parole, de recevoir une absolution ? Rappelez-vous ce duc d'Orléans qui se tua en sautant de

voiture, et dont l'âme se montra plus tard à une fervente carmélite de Tours, sœur Saint Pierre, pour lui dire : « C'est à la sainte Vierge que je dois mon salut. »

S'agit-il d'un esprit impatient et vindicatif, qui prétend laver son honneur par un duel, mais qui succombe instantanément à une blessure mortelle ? Rappelez-vous ce prince de Savoie, qui se battit avec son beau-frère, et dont le sanglant trépas fut rapide comme l'éclair. Une noble religieuse de la Visitation Sainte-Marie, la mère de Martignat, eut révélation que son âme avait été comme une mèche prête à prendre feu, et que l'étincelle divine l'avait touchée.

Mais, me direz vous, la mort subite si fréquente aujourd'hui, cette mort tellement inquiétante que l'Église n'omet jamais, dans les litanies, de demander au Seigneur qu'il nous en préserve, éveille-t-elle aussi l'attention et la sollicitude de Marie, la fait-elle agir avec empressement pour sauver le pécheur pris à l'improviste ? Un des écrivains les plus érudits du dix-septième siècle le P. Théophile Raynaud, en rapporte un exemple arrivé de son temps à Dôle, en Franche-Comté ; un autre jésuite l'a reproduit longuement ; nous ne pouvons que le résumer :

L'an 1629, Huguette Boy était à toute extrémité, lorsqu'une de ses tantes, Léonarde Collin, morte depuis plusieurs années, vint lui offrir ses services, la guérit par ses soins, puis lui fit cet aveu : « Je fus surprise par une mort subite, imprévue, ayant sur la conscience un péché mortel et manquant alors de confesseur. Je devais donc être condamnée aux éternels châtimens, si la très miséricordieuse Vierge ne m'eût obtenu de son divin Fils un mouvement de contrition parfaite, qui ferma l'enfer sous mes pas, mais sans m'exempter du Purgatoire, où je gémiss depuis dix-sept ans. Le Seigneur daigne aujourd'hui me permettre de venir vous trouver, sous la conduite de mon ange, pour me placer pendant quarante jours à votre service. Faites-moi maintenant la charité d'accomplir pour moi trois pèlerinages, aux sanctuaires de Notre-Dame que je vais vous nommer ; et, à la fin de ce temps, j'entrerai dans la gloire éternelle. C'est à Marie, c'est à la divine Mère, pour laquelle j'ai eu toute ma vie une filiale dévotion, que je dois cette faveur. « Après les trois pèlerinages accomplis par Huguette, Léonarde lui apparut dans la gloire, étincelante comme une étoile au ciel, avec un visage qui respirait la plus parfaite béatitude (Rossignoli, *Les merveilles divines dans les âmes du Purgatoire*, xcix<sup>e</sup> merveille, Paris, 1863, p. 338-340).

Est-il toujours nécessaire, pour être sauvé par la Mère de Dieu que le pécheur qui meurt subitement ait eu tant de dévotion envers elle ? Il peut suffire, il suffit quelquefois qu'il ait

fait un petit acte en son honneur. Voici un fait qui s'est passé de nos jours à Nancy :

Une femme chrétienne, dont le mari n'avait aucune pratique religieuse, eut la douleur de le voir frappé au commencement de juin, par une mort subite, qui ne lui laissa pas le temps de recevoir les secours de la religion. Elle alla confier sa cruelle anxiété au saint curé d'Ars, qui la rassura par cette réponse : « Avez-vous donc oublié le bouquet de fleurs de chaque dimanche du mois mai ? Dieu a eu pitié de celui qui honora sa sainte Mère. A l'instant de sa mort, votre époux s'est repenti ; son âme est en purgatoire d'où nous la ferons sortir par nos prières et nos bonnes œuvres. » Impossible de peindre le joyeux étonnement de la pieuse veuve, qui savait seule que le défunt avait eu l'habitude, durant le mois de Marie précédent, de cueillir tous les dimanches à la campagne, et de lui apporter à la ville un bouquet de fleurs, dont elle ornait un petit autel élevé à la Vierge dans son appartement. (Derrouch, *Nouveau Mois de Marie, protectrice de l'Église catholique*, 30<sup>e</sup> jour, nouv. édit., p. 198-200),

Si nous considérons en troisième lieu, non plus le dernier instant de l'homme, mais le premier instant de l'âme séparée du corps, l'instant qui précède immédiatement le prononcé de la sentence irrévocable, au jugement particulier, nous voyons que la Mère de miséricorde se fait l'avocate du pécheur au tribunal de Dieu, ou encore elle sollicite pour lui la grâce de recouvrer ses sens. Les preuves historiques, les exemples, se trouvent en grand nombre dans les vieux auteurs, et quelques citations vont nous faire assister aux efforts de Marie, soit pour démontrer l'innocence ou le repentir de l'âme qui est accusée par Satan, soit pour obtenir qu'elle se ranime afin de se convertir et de faire pénitence.

Dans son traité du dernier instant de l'homme et du premier de l'âme séparée, Grégoire de Jésus-Marie prouve que ces deux instants n'en font qu'un, où la raison seule peut distinguer des successions, et que dans cet instant unique nous sommes assistés par Marie, soit pour bien mourir, soit pour être jugés favorablement. Il rapporte des exemples et donne des détails sur la manière, dont elle plaide notre cause au tribunal de Dieu, et au jugement particulier. Si Dieu permet que d'autres le sachent, c'est pour les avertir, c'est pour les ramener ou les maintenir dans la bonne voie (*De ultimo instanti...* cap. II, n° 2, p. 7 ; cap. XV, n° 2-12, p. 240-258), Denis le Chartreux en cite un exemple (*De particulari judicio*, art. IX, oper. min., t. I, p. 541, Cologne, 1532). On peut le lire en entier dans sainte Brigitte, qui nous fait mieux remarquer la présence et l'intervention de

Marie, ainsi que son empire sur les démons (*Révélation*, I. IV, cap. VII, Munich, 1680, p. 223-224). Mais je me borne au jugement qui est de règle à celui qui suit la mort, et j'admire comment cette grande sainte y met en évidence le pouvoir de la Vierge clémente, qui est tout à la fois la Mère du juge et du coupable.

Au VI<sup>e</sup> livre de ses *Révélations* (cap. XXXIX, p. 491-495) ; elle nous montre un soldat défunt, accablé par l'accusateur qui a rempli sept livres de l'énumération de ses fautes. Le juge se tait. Marie parle, plaide, explique ; elle raconte comment le moribond se tourna vers elle et l'invoqua, elle fait valoir les bonnes actions accomplies pour effacer les péchés commis. Au livre VII<sup>e</sup> (cap. XIII, p. 593-596), il s'agit d'un des huit enfants de sainte Brigitte, de Charles, fils de Wulphon, prince de Néricie, qui mourut jeune après avoir vécu dans les camps. Pour consoler la vertueuse mère, et par elle toutes les mères chrétiennes qui liraient son récit, Marie lui fit voir le tribunal de Dieu et entendre les réponses, faites par les saints anges aux accusations soutenues par les esprits infernaux... Charles a péché par orgueil et par luxure !— Mais sa mère a offert pour lui ses actes de vertu et ses longues oraisons !... Impossible de rappeler tous les instants où Charles offensa Dieu !— Mais les larmes et les souffrances de sa mère ne lui ont-elles pas obtenu la faveur de se repentir et de se confesser?... Il y a certainement quelque chose à dire contre lui !— Non, grâce à sa mère qui a tant prié, tant pleuré, tant aimé, que par égard pour elle Dieu lui pardonne tout. . Le fils a fait et retenu d'injustes acquisitions !— Mais la mère n'a-t-elle pas satisfait pour lui, par ses aumônes et ses œuvres de charité?... Au moins Charles n'a pas pratiqué les vertus, ni fait le bien qu'il devait !— Mais sa mère n'a-t-elle pas toujours frappé pour lui à la porte de la miséricorde divine, par ses ardentés prières et ses œuvres pies ? La Vierge même, la mère de Dieu, n'a-t-elle pas comblé le déficit du jeune officier par ses propres vertus?... Alors le juge dit au fils des larmes maternelles : « Viens, l'élu de mon cœur, viens, le béni de mon Père. »

Sans doute ces descriptions du jugement particulier sont une représentation accommodée à nos besoins, mise à notre portée ; elle n'en attestent pas moins une réalité : la toute-puissance suppliante de la Mère de miséricorde, son assistance à la mort des pécheurs qui l'invoquèrent. Cette réalité devient plus palpable, et cette assistance plus sensible par les retours à la vie. Dans ces retours à la vie, un médecin peut ne voir quelquefois que la cessation d'une catalepsie, d'une syncope, d'une léthargie ; mais, en d'autres cas, nous devons y voir comme un miracle véritable, un prodige certifié par de nombreux témoignages.

Saint Vincent Ferrier, dans un de ses sermons, parle d'un misérable pécheur qui ne faisait aucun bien, si ce n'est qu'il récitait dévotement la *Sabotation angélique*. Il mourut sans confession, et les démons voulurent aussitôt s'emparer de son âme ; mais son bon ange la défendit, à cause de sa dévotion à la Vierge Marie. Au jugement, les péchés accumulés dans un des plateaux de la balance avaient plus de poids que les bonnes actions jetées dans l'autre bassin, et Satan pesait encore fortement du côté du mal ; mais la Mère de miséricorde appuya la main sur le plateau du bien, obtint que le pécheur se ranimât pour faire pénitence (*Sermons de tempore*... serm. 30, Ausbourg, 1729, p. 96, c. d.) Le P. Laurent Chrysogone rapporte deux faits semblables. Un pécheur mort subitement fut délivré des démons et ranimé, en récompense de sa fidélité à dire l'*Ave Maria*. Un autre, qui avait quitté ce monde avec un péché mortel sur la conscience, put y revenir pour se confesser ; ce fut le fruit de l'habitude qu'il avait eue, de réciter le petit office de la Sainte Vierge (*Mundus marianus*, discours. xviii, fin, n° 109, Augsburg, 1712, p. 527). Ce religieux raconte également qu'un homme, tombé dans le Danube, resta trois jours au fond de l'eau, et entendit une voix céleste qui disait : « Tu serais damné, si tu n'avais pas été durant ta vie dévot à la Vierge ; tu serais en enfer à cause de tous tes péchés, si Marie n'avait pas intercédé pour toi par ses prières et ses mérites. » Retiré de l'abîme, il se hâta de remercier sa bienfaitrice, et de se purifier par une parfaite confession (*discurs. ix*, n° 31, p. 267).

---

## LA HACHE

Un habitant des Cévennes buvait avec excès. Un jour, sous l'influence du délirium tremens, il saisit une hache et se rendit dans son verger.

Il y avait là des mûriers, des figuiers et des poiriers en abondance. Le malheureux ivrogne, se figurant que c'étaient des ennemis, en abattit la plus grande partie.

On laissa ces arbres dans la position où la hache les avait couchés.

Quelques jours après, l'ivrogne, un peu plus calme, se rendit dans son verger. A la vue de cet acte de vandalisme, il fut transporté de fureur et d'indignation :

— Quel est le brigand, l'animal, le sans-cœur, qui a pu ainsi massacrer mes arbres ?

— C'est vous-même, lui fut-il répondu. Mais oui, vous, pendant l'accès de fièvre de l'autre jour !

Notre homme baissa la tête sous le poids de l'humiliation et on l'entendit dire ces mots : *Jamais je ne retoucherai à l'alcool !*

*Il tient parole depuis plusieurs années.*

Ami lecteur, ne serait-il pas bon de rechercher ce que la HACHE de l'alcool a coupé autour de toi, et peut-être dans ta maison ou dans ton cœur ?



**R. P. H. Mazure, o. m. i.**—*La Communion des Enfants* : Jolie petit opuscule de 80 pages, publié par la Société Saint-Augustin. L'auteur, en trois chapitres courts mais bien remplis, expose les raisons de la *communion privée* qu'il faut faire faire aux enfants, celles de la *communion solennelle* d'ordinaire la *première communion* de la vie, et celles de la *communion quotidienne*. Nous engageons nos lecteurs à se procurer ce petit opuscule.

Pour encourager nos lecteurs à la communion quotidienne nous adressons bientôt, en recevant les abonnements de l'année, un petit livret de la maison Aubanel : *Allons à l'Eucharistie*.

\*\*\*

**La Revue Canadienne**—Sommaire de mars 1909.—*La Rédaction* : L'Institut agricole d'Oka :—Adresse du R. P. Abbé : Discours de M. le sous-ministre de l'Agriculture.—*Henri Gauthier* : Notre histoire.—*M. A. Lamarche* : Ces pauvres orateurs.—*E. Dutilleul* : Du rôle des méthodes scientifiques.—*F. L. Desautiers* : L'ancêtre de la famille Guillet.—*Élie J. Auclair* : Chronique des Revues.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres. Notes bibliographiques.

\*\*\*

**Bulletin des Recherches Historiques**—Sommaire de mars 1909 :—Le Chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France : lettres des chanoines Pierre Hozeur de l'Orme et Jean Marie de la Corne (suite) *Mgr. Henri Têtu*.—Noms propres au Canada-Français (à suivre) *Philias Gagnon*.—*Réponse* : Les ancêtres du général Beaugard X. — Les "green backs" canadien.—44, Rue Wolfe, Lévis.

..

**Le Naturaliste Canadien** : Sommaire de février 1909.—Les anguilles : L'Hétérodère (*J. C. Chapais*).—Le sucre du Negundo.—Les insectes valent-ils la peine qu'on s'en occupe ?—Les sens des couleurs chez les animaux (*Dr. L. Laloy*).—Effet de la musique sur les animaux.—Glanures d'histoire naturelle.

## Prières et Actions de Graces

**Shawinigan Falls.** Ci-inclus vous trouverez une piastre pour renouveler mon abonnement et pour remercier Notre-Dame du Rosaire d'avoir obtenu une grande grâce avec promesse de publier, je ne sais trop comment remercier cette Bonne Mère tant je suis reconnaissant. Encore une fois mille remerciements. — **Abonnée—Sainte Flore**—Ci-inclus 50 centins pour messe perpétuelle, pour le repos de l'âme de Jules Leduc défunt, faveur obtenue après avoir fait cette promesse ainsi que l'insertion dans les annales. Autre faveur obtenue, après promesse d'un pèlerinage, d'un abonnement aux annales avec insertion. Merci à Notre-Dame du Rosaire. — **Dame A. G. L.—Derry**—Ci-inclus \$3.05 pour faire dire une grande messe pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance de faveurs obtenues 5 centins pour faire brûler un cierge. — **A. D.—St-Elle**.—Je dois remercier à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu ma guérison d'une maladie incurable déclaré par le docteur Foisy avec toute ses meilleurs soins avec promesse de m'abonner aux annales du Rosaire. — **Cap Santé**—Je remercie de tout cœur, le Bon Dieu N. D. du S. C. N. D. du St Rosaire Bienheureux Gerard Majella Ste Anne St Expédit, ma Sainte patronne Ste Angelina tous les bienheureux du Ciel, de plusieurs faveurs reçues justement sollicitées. — **Lowell**—Je remercie Notre Dame du T. S. Rosaire pour un emploi obtenu avec promesse de publier dans les annales. — **Abonnée.—St Celestin**—Ci-inclus 0 25 cts que j'avais promis à Notre-Dame du T. S. Rosaire si elle m'accordait une faveur. — **Dame B. Th.—Montréal**. —Merci pour grande grâce obtenue avec promesse de faire inscrire dans les Annales, de plus je recommande ma vocation—**Lydea. C.—St-Paulin**—Veuillez publier actions de grâce pour faveur obtenues.—**D. D.—St-Marc** Veuillez inscrire la guérison de deux maladies obtenues par l'intercession de la St-Vierge et des Ames du Purgatoire—**Abonnée—Tracadie**—Ci-inclus 10cts. en remerciement de faveur obtenue avec promesse de publier—**Chicopee**—Je vous adresse un abonnement aux Annales pour guérison obtenue—**Mont-Carmel**—Veuillez publier la guérison d'une jeune fille après promesse de publier—**Dame B.—Berthier-Ville**—Atteinte d'une grave maladie d'intestin par promesse de faire publier la guérison que j'ai obtenue.—**Abonnée—St-Ferdinand**—Off. \$1.00 en sincères remerciements à N. D. du Rosaire pour deux faveurs obtenues —**Dame A. B.—St-Célestin**—Après faveurs obtenues et promesse faite, je vous envoie ci-inclus cinquante centins (.50) pour l'embellissement de votre beau sanctuaire et veuillez, s'il vous plaît l'inscrire dans vos Annales.—**Dame W. P.—Deschambault**—Une abonnée remercie la T. S. Vierge d'une faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales du Rosaire.—**Montréal**—Je suis tombé malade le jour de l'an au soir, et j'ai eu plusieurs hémorragie et j'ai promis de faire un pèlerinage au Cap De La Madeleine l'été prochain et je suis guérie. Je prie la S. Vierge tous les jours pour la remercier de ma guérison, j'ai reçu le sacrement de l'extreme-Onction le trois Janvier et j'ai sorti Dimanche pour la première fois.—**Rivière Noire**—Ci-inclus un bon de poste de 25cts pour les Stations du Rosaire en reconnaissance d'avoir été préservé du feu. Mille faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du Cap. Merci à cette bonne Mère et priez qu'el-

le nous continue sa protection.—**Dame A. B.—Deschambault**—Ci-inclus une piastre pour deux messes d'actions de grâces dans le Sanctuaire de Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de publication.—**Cap de la Madeleine**—Grand Merci à notre Dame du St.-Rosaire j'ai obtenue la grâce d'une heureuse délivrance avec promesse de faire brûler les lampes pendant une heure et de le faire insérer dans les Annales —**Une Abonnée — Victoriaville** — J'envoie ci-inclus cinquante cents en l'honneur de notre Dame du très Saint Rosaire pour faveur obtenue d'une maladie.—**Dame W. N.—L'Épiphanie**—Vous trouverez ci-inclus la somme de une piastre (\$1.00) en remerciement d'une faveur obtenue—**Dame J. L. B.—**Ci-inclus 25cts. que j'envoie à N. D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de publication dans vos annales une abonnée de St. Joseph de Nicolet et l'autre 25cts, c'est pour demander à N. D. du Cap du succès dans une affaire importante.—**St-Adelphe**—Je viens remercier Notre Dame du St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenue et j'envoie une piastre pour aider à l'achèvement des groupes du Rosaire et en lui demandant encore de nouvelles grâces—**Dame T. V.—**Merci pour avoir obtenue l'accord entre deux de mes frères et plusieurs autres faveurs.—**Dame O. M.—St-Paulin**—Veuillez publier remerciements pour grâce obtenue et demande persévérance, ainsi que 4 personnes remercient N. D. du Rosaire des faveurs obtenues.—Veuillez publier le succès d'un voyage et plusieurs autres faveurs.—**Ile Verte**—Je remercie N. D. du T. S. Rosaire des grâces signalées qu'elle m'a prodiguées dans le cours de l'année et j'ose espérer sa protection comme par le passé.—**E.M.—Aston Junction**—Je viens remercier N. D. du St. Rosaire ainsi que St. Joseph et Ste. Anne pour faveurs obtenues—**M. B. C.—Hull**—Ferventes actions de grâce pour faveurs obtenues de N. D. du Rosaire, action de grâce pour guérison de mal de yeux par l'intercession de St. Gérard.—**Delle A. G.—St-Paul N. B.—**Je vous envoi un abonnement pour avoir obtenu deux grâces.—**Dame P. R.—Tring Junction**—Vous trouverez sous pli un bon de poste pour 50cts. pour une basse messe en l'honneur de Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveur reçue—**P. G.—St-Romuald**—Ci-inclus 40 centins pour une neuvaine de lampes en actions de grâces pour la guérison de mon mari.—**Une abonnée—Victoriaville**—Je vous envoi vingt cinq centins pour orner la chapelle pour une grâce obtenue et cinq centins pour faire brûler un cierge en l'honneur de Notre Dame du Très St. Rosaire.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans les annales, la guérison de l'empoisonnement d'une main avec l'usage des roses bénites, et promesses de publier. J'en remercie la Sainte Vierge.—**E. N. N.—Montmagny**—Ci-inclus 40cts. pour une neuvaine de lampe au sanctuaire de N. D. du Rosaire, pour faveur obtenue—**Dame N. L.—Fortier Ville**—Veuillez, s'il vous plaît, faire inscrire dans vos Annales : Remerciements à Notre Dame du Rosaire pour deux faveurs temporelles.—**Une Institutrice—Grand-Mère**—Veuillez publier dans les Annales une guérison obtenue par les roses bénites—**Abonnée—Hull**—Ci-inclus vous trouverez \$1.25, pour deux basses messes, et pour 25cts. de cierges pour faire brûler devant l'autel de Notre Dame du Cap. C'est une promesse que j'accomplis, après avoir obtenue la guérison d'une maladie de mon mari.—**L'Assomption**—Nous remercions Notre Dame du Très Saint Rosaire d'avoir préservé de la maladie la plus jeune de la famille avec promesse de faire publier. Et nous la prions de nous guérir—**Abonnée—Los Angeles**—Vous trouverez ici-inclus 75cts. pour faveur obtenue de la Ste.Vierge, ayez la bonté de faire dire une messe et faire bruler une lampe.—**Dame A. H. C.—La Patrie**—Mon frère était sans ouvrage depuis longtemps. J'ai promis de faire publier dans les Annales du St. Rosaire s'il trouvait une position, j'ai été exaucé. Mille remerciements à cette bonne Mère. Je me recommande de nouveau pour obtenir ma guérison.—

A. B. — **Escanaba**—Veuillez recevoir ces \$2.00 comme Offrande pour deux messes et \$1.00 aux Stations du Rosaire comme actions de grâces pour faveurs obtenues.—**Dame M. P.**—**Woonsocket R. I.**—Veuillez publier dans vos Annales je dois mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire après avoir fait la promesse de les publier dans vos Annales.—**Ure Abonnée.** C. C.—**Grandby**—Vous voudrez bien publier dans vos Annales la guérison d'un abonné qui souffrait de rhumatisme. En action de grâce ci inclus \$1.00 en l'honneur de St. Antoine de Padoue.—**Grand' Mère**—Je vous envoie 50cts. pour messe et je remercie notre bonne Mère.—**A. H.**—**St. Boniface**—Veuillez s'il vous plaît insérer dans les Annales du Très Saint Rosaire. Mille remerciements à Notre Dame du Très Srint Rosaire pour plusieurs grandes faveurs obtenues après promesse de publier dans les Annales, que cette bonne Mère me pardonne d'avoir retardé à le faire.—**Abonnée—Ste. Cécile de Lévrard**—Action de grâce à Notre Dame du T. S. Rosaire pour le succès d'un examen de bureau avec promesse de faire publier.—**Un Enfant de Marie—Ste. Anne des Plaines**—Veuillez être assez bon de publier, ma grande reconnaissance, et mes remerciements à Saint Gérard Magella pour deux délivrances des plus heureuses, après promesse de le faire publier dans vos Annales.—**Dame J. C.**—**Baie St. Paul**—Mille remerciements à St. Gérard Magella pour plusieurs faveurs obtenues et demander de nouvelles grâces.—**Dame G. C.**—**Mont-Carmel**—Veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans vos Annales une grâce obtenue.—**Une abonnée—Baie de la Trinité**—Ci-inclus 25cts. offrande faite à N. D. du Cap pour deux faveurs obtenues après promesse de publier—**Mr. et Mde. T. B.**—**Trois-Rivières**—Je vous envoie un abonnement pour faveurs obtenues.—**Montréal**—Je vous envoie avec mon abonnement 50cts. pour messe en reconnaissance de faveur obtenue.—**Dame P. M.**—**Edmonton**—Off. d'abonnement pour les âmes pour faveur obtenue.—**O. H.**—**Manchester**—Ma fille guérie d'un empoisonnement du sang, désire faire inscrire mille actions de grâces.—**C. R.**—**Berthier-Ville**—Ci-inclus l'honoraire d'une messe basse en actions de grâces de faveurs reçues.—**Abonnée.**—**Almaville**—Inclus 25cts. en reconnaissance de faveurs obtenues après promesse de neuvaïne et d'insertion dans les Annales.—**Abonnée—Almaville**—Mille remerciements de Notre Dame Du Très St. Rosaire pour plusieurs grâces obtenues et avec neuvaïne et promesse de la faire publier dans vos Annales.—**A. L.**—**St-Roch**—Vous trouverez sous ce pli une piastre que j'ai promis à Notre Dame du Cap pour la guérison de mon Père avec promesse de le faire publier dans vos Annales et de dire deux messes.—**R. A. F.**—**Lac à la Tortue**—Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour une faveur obtenue après avoir fait la promesse de donner une piastre pour les Stations du Rosaire et avec promesse de publier dans les Annales.—**Dame J. B.**—**St-Stanislas**—Je vous envoie une piastre pour faire dire deux messes basses en remerciement à notre Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et Je me recommande à vous.—**Dame P. P.**—**St. Stanislas**—Ma petite fille ayant eu la rougeole est restée avec un mal d'yeux qui me faisait beaucoup craindre qu'elle devienne aveugle. Je promis, de m'abonner aux Annales et d'y faire publier sa guérison. Je commençai aussi une neuvaïne à Notre Dame du Rosaire elle prit du mieux dès les premiers jours et à la fin de la neuvaïne elle était guérie.—**Dame J. R.**—**St. Hyacinthe**—A Notre Dame du T. S. Rosaire, mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour une faveur obtenue. Off. 25cts.—**O. B.**—**St. Hyacinthe**—Off. de 25cts. pour grâces obtenues et à obtenir.—**E. B.**—**Victoriaville**—Aujourd'hui, je viens au nom de toute notre petite famille remercier encore une fois Notre Dame du St. Rosaire pour un grand soulagement obtenu dans une maladie inconnue. J'envoie 25cts. en remerciement à cette bonne Mère et j'espère qu'elle va continuer ma guérison avec promesse de faire

publier.—**Auburn**—Je vous envoie une piastre pour deux messes en honneur de St. Antoine de Padoue pour des grâces obtenues.—**St. Victor de Tring**.—Ci-inclus 50 centins en actions de grâces en l'honneur de N. D. du Très Saint Rosaire.—Un Abonné—**Marcelin**—Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier dans ses Annales.—**Elzéar Dubois**.—**Lachine**—Je vous envoie une piastre pour deux basses messes pour les Ames de mes parents defunts, reconnaissance d'une faveur obtenue.—**Lac à la Tortue**—Je vous envoie dans cette lettre un bon au montant de \$3.00 \$2.50 pour 5 basses messes promises, et 50 centins pour aider à orner le sanctuaire, 3 basses messes ont été promises pour une heureuse délivrance et avec la promesse de faire publier et cela m'a été accordée ainsi, s. v. p. publier dans vos Annales—Abonnée—**Ste. Anne de la Pérade**—C'est avec joie et bonheur que je vous écris ces quelques mots pour vous annoncer la grande nouvelle que mon beau-frère est complètement guéri, qu'il a repris à travailler et qui ne sent aucune douleur. C'est avec plaisir et de grand cœur que je vous envoie le gros grain promis aussi que 7 petits grains qui font le montant, de \$3.70.—Mon beau-frère Octave Germain a été guéri par l'application des roses bénites et promesse d'un gros grain et de publier.—**Delle A. L.**—**St. Thècle**—Veuillez inscrire dans vos Annales, merci à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une grande grâce obtenue après promesse de faire publier dans Annales.—**St. Cyrille**—Ayez donc la bonté de mettre dans vos Annales que j'ai obtenu deux grâces très difficiles, en l'honneur de notre Dame du Très Saint Rosaire.—**Grand-Mère**—Je vous en vois 25cts. pour faveur obtenue et je remercie notre bonne Mère—**Dame. A. G.**—**Trois Rivières**—Je viens donc remercier N. D. du Rosaire d'une faveur obtenue. L'automne dernier j'ai failli perdre la vue en renversant de la chaux, j'ai promis à cette bonne Mère que si je n'avais pas de suite facheuse je ferais inscrire ce fait dans les Annales, me voilà aujourd'hui qui vient m'acquitter de cette dette de reconnaissance.—**Montmagny**—Ci-inclus 50cts pour basse messe à Notre Dame du Cap de la Madeleine avec promesse de faire inscrire dans vos Annales pour faveur obtenue.—**Dame N. P.**—**Herouville**—Je vous envoie 15 centins pour 3 cierges promis de faire bruler en l'honneur de notre Dame du Rosaire mille remerciements pour faveur obtenue.—**Rouville**—Inclus cinquante centins (\$0.50) pour continuer mon abonnement aux Annales, Je remercie Notre Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession je sollicite encore sa bonne protection.—**Tring Jonction**—Je viens m'acquitter d'une promesse, faire publier la guérison de mon enfant qui était bien malade et le règlement d'une affaire importante. Je vous envoie une piastre pour prier.—**Valcourt**—Je viens remercier la Sainte Vierge pour la guérison de mon fils pris d'un mal de jambes.—**Papineauville**—Veuillez publier plusieurs faveurs en particulier d'avoir fait cesser mon mari de prendre de la boisson.—**Wenceslas**— Craignant qu'une mourante mourut étouffée je promis de publier dans vos Annales, et cette personne est morte paisiblement.—**Drummondville**—Inclus 50cts. pour basse messe en reconnaissance de faveur obtenue et pour demander de continuer sa protection.—**M. F.**—**Lowell**—Je vous envoie l'honoraire d'une grande messe en reconnaissance d'une guérison obtenue.—**A. Lavallée**—**North Cobalt**—Veuillez publier que j'ai obtenu la grâce très importante que j'avais demandé.—**Dame A. B.**—**Trois Rivières**—Remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire, pour mon diplôme obtenu avec promesse de publier dans les Annales.—**A. G.**—**St. Didace**—Guérisons obtenues de M. et Mme Joseph Marçille des Etats Unis par la neuvaine des trois Ave-Maria.—**St. Grégoire**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos pieuses Annales une guérison obtenue avec vœux de publier. Off. 50cts. et signature. —**Delle**

Caroline Vigneau—**Manchester**—Voulez-vous s'il vous plaît inscrire dans les Annales mille remerciements à N. D. du Cap de la Madeleine pour un grand soulagement, de mal de reins.—**St. Paul de Chester**—Je viens m'acquitter de ma promesse faite en mai dernier, car j'ai été bien ingrate de ne pas l'avoir accomplie plus-tôt mais faute d'adresse et d'autres occupations voilà le retard. J'ai promis à la Ste. Vierge si elle nous préservait toute notre famille du grand danger qui nous menaçait de la publier, ce que je fais aujourd'hui.—**Gardner**—J'envoie \$1.00 pour deux basses messes veuillez publier la guérison d'un gros rhume que j'avais que si Notre Dame du Rosaire me guérissait, je le ferais publier.—**Victoriaville**—Avec promesse de faire inscrire je dois mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour une faveur obtenue.—**Bécancour**—Daigne la Reine du Rosaire, accepter l'expression de ma reconnaissance pour plusieurs grâces et guérisons obtenues, entr'autre la guérison de ma chère maman.—**Beauport**—Remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de 50cts. pour lumière.—**Abonnée—Cap**—Pour la gloire de Notre Dame du T. S. Rosaire j'ai promis que si elle guérissait mon petit garçon menacé des fièvres je le ferais publier. J'ai été exaucé. Merci Merci O Reine du T. S. Rosaire pour nous avoir préservé d'accident durant une tempête.—**Abonnée—St. Casimir**—Ayant un mal dans le dos qui me faisait beaucoup souffrir, je promis à la Ste. Vierge que si elle me guérissait que je ferais publier cette faveur dans les Annales, depuis cette promesse je n'ai ressenti que quelques douleurs.—**St. Joseph de Lévis**—Offrande de deux messes en reconnaissance de guérison pour moi et aussi une autre guérison, avec promesse de le faire publier.—**Un abonné—Lac des Iles**—Ci-inclus 25 centins en timbres de poste pour offrande promise à notre bonne Mère du Cap pour guérisons obtenues à mes enfants après promesse de publier avec petite offrande.—**Shawinigan Falls**—Je vous envoie ci-inclus avec mon abonnement 50c aux Stations pour faveur obtenue.—**J. G. A. A.—Montréal**—Veuillez offrir mes remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue.—**Dame L. P.—Cap de la Madeleine**—Après promesse de pèlerinage à pied et de publication dans les Annales du Cap, j'ai obtenu la guérison de mon mari pris d'un mal de gorge pour lequel les docteurs ne lui avaient trouvé aucun remède.—**C. N. de Grandmont—Gentilly**—Atteinte d'hémorragie depuis plusieurs années j'eus recours à N. D. du Rosaire et me voici guérie après promesse d'abonnement et de publication, merci aussi à St. Antoine de Padoue pour règlement d'une affaire importante.—**Québec**—Ci-inclus \$5.00 en reconnaissance à N. D. du Cap pour grâce obtenue.—**Dame J.G.T.—Gardner**—Ci-inclus \$1.00 en remerciement pour faveur obtenue, et promesse de faire publier dans les Annales.—**O. L.—Deschambault**—Je remercie notre Dame du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de me faire inscrire dans les Annales : Offrande 50cts. pour grâces obtenues.—**M. A. P.—Ste. Anne la Pérade**—Vous trouverez ci-inclus vingt cinq centins, pour remercier Notre Dame du T. S. Rosaire pour grâces obtenues par son intercession et pour obtenir de nouvelles faveurs pour l'avenir, je me recommande à cette Bonne Mère d'une manière toute spéciale.—**Une Institutrice**—Ci-inclus \$2.00 pour le Sanctuaire de Marie en remerciements de faveurs obtenues avec de nouvelles demandées.—**Abonnée—Fecteau's Mill**—Je dois mille remerciements à Notre Dame du Cap pour avoir obtenue le succès désiré dans un examen.—**Cambridge**—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales deux grandes grâces obtenues après promesse de faire inscrire dans vos Annales. Grâce à Notre Dame du Rosaire je les ai obtenues.—**E. G.—St. Etienne des Grès**—Je vous envoie ci-inclus cinquante centins pour une basse messe que j'ai promis à Notre Dame du Cap pour deux faveurs obtenues et promesse de faire publier, et je demande encore

d'autres faveurs.—**Dame E. S. C.—Manchester**—Une faveur demandée en l'honneur de Notre Dame du Très Saint Rosaire et aussi elle a été accordée —**Central Falls**—Veuillez inscrire dans vos Annales pour guérison obtenue après promesse de publier et pour faveur aussi obtenue. Mes plus sincères remerciements à Notre Dame du St. Rosaire et à St. Antoine de Padoue. Je recommande aussi ma famille à N. D. du St. Rosaire.—**Abonnée—Trois Rivières**—Je vous envoie une piastre pour deux basses messes en l'honneur de St. Joseph applicable aux âmes du purgatoire pour faveur obtenue et succès dans mon entreprise.—**G. L.—La Baie Shawenegan**—Veuillez inscrire dans vos Annales. Une faveur obtenue.—**Dame U. Boisvert—St. Paul de Chester**—Ci-inclus une piastre pour les Stations du St. Rosaire. Remerciement à Notre Dame du St. Rosaire.—**Dame E. P.—Ville Marie**—Veuillez trouver ci-inclus 50 centins pour une année d'abonnement à vos Annales en accomplissement d'une promesse pour une faveur insigne obtenue laquelle faveur consistait en la guérison d'une maladie grave survenue peu de jours après la naissance d'un enfant il y a deux mois. J'avais aussi promis de faire publier, c'est ce que je vous pris de faire.—**Dame L. E. R.—Lake Linden Mich**—Je remercie beaucoup Notre Dame du Cap pour une grande faveur obtenue en promettant de faire brûler cinq lampes et faire inscrire dans les Annales et aussi 50 centins pour nouvel abonnement.—**Dame D. P.—Yamachiche**—Voulez-vous recevoir trois dollars pour une grande messe en l'honneur de Notre Dame du Très Saint Rosaire en actions de grâces pour une maladie bien passée.—**A. R.—Champlain**—S'il vous plaît de faire publier dans vos Annales plusieurs faveurs obtenues. Vous trouverez deux piastres pour les Stations du Rosaire pour obtenir une grande grâce, et quarante cents pour une neuvaine de lampe.—**Ste. Flavie**—Mille fois Merci à cette Bonne Mère pour plusieurs grandes faveurs obtenues par son intercession et aussi à St Antoine, après promesse de les faire inscrire dans vos Annales et je me recommande de nouveau à elle pour d'autres faveurs que je voudrais obtenir. Une jeune mère.—**Abonnée—St. Maurice**—J'avais une enflure au côté du pied et cela me faisait beaucoup souffrir, je me suis lavé avec de l'eau de roses bénites et le mal est complètement disparu, et ma femme avait des cors aux pieds de puis un an, et par l'usage des roses bénites, elle peut endurer ses chaussures.—**Woonsocket**—Je vous adresse l'honoraire d'une messe pour remercier la Sainte Vierge d'une faveur obtenue et lui en demander une autre.—**Trois Rivières**—Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier.—**Abonnée—Merci** aussi pour une autre grâce.—**L. L.—Montréal**—Merci à N. D. du St Rosaire d'avoir obtenu un chez nous, off. 50cts.—**Lorrainville**—Je viens m'abonner comme je l'avais promis pour avoir obtenu la guérison de mon enfant malade.—**Dame H. M.—Batiscan**—Veuillez inscrire qu'une Dame de Batiscan à obtenu une grâce par la promesse d'un gros grain qu'elle vous envoie.—**Montréal**—Je remercie la Sainte Vierge pour guérison et sollicite pour l'avenir une heureuse maladie.—**Dame O. L.—St. Sauveur**—Ma mère envoie \$1.00 pour les Stations en reconnaissance d'une grande faveur obtenue, moi même j'envoie 25 centins en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N. D. du Très St. Rosaire et de St. Joseph.—**St. Casimir**—Je remercie aujourd'hui ma Bonne Mère du Ciel de m'avoir gué de rhumatisme après avoir promis de me faire inscrire dans ses Annales merci mille fois pour tant d'autres faveurs obtenues.—J'ai obtenu 2 grandes grâces avec promesse de payer un abonnement et de faire inscrire dans les Annales du Très Saint Rosaire, je demande à cette bonne Mère de continuer à protéger la famille.—**Dame R.—St. Clothilde**—S'il vous plaît de publier dans les Annales d'avoir été préservé d'un incendie dans le cours du moi de juillet après la promesse de le

faire publier dans les Annales, et aussi une heureuse délivrance.—Abonnée—**Saint Tite**—Grande reconnaissance à Notre Dame du Rosaire et à la bonne Ste. Anne pour avoir été préservée du feu de forêt au mois d'Octobre dernier après promesse de publication dans les Annales, et avoir aussi promis une piastre pour les Stations que j'envoie sous ce pli et je demande encore une grande faveur.—Abonnée—**Northbridge**—Auriez-vous la bonté de faire chanter une grande messe d'actions de grâces pour les âmes du purgatoire pour m'avoir exemptée d'attraper les fièvres typhoïdes et aussi de nous transcrire dans les Annales.—**Lameque**—Vous trouverez sous ce pli la somme de 50cts. pour abonnement aux Annales et veuillez inscrire dans vos Annales une grâce obtenue avec promesse de m'abonner à vos Annales.—**St. Tite**—Voulez-vous être assez bon pour faire paraître dans les premiers Nos. des Annales du T. S. Rosaire, trois grâces obtenues dans le courant de l'année après avoir promis de le faire inscrire dans vos annales.—**Montmagny**—Ci-inclus \$0.50cts. pour basse messe en l'honneur de Notre Dame du Cap de la Madeleine pour guérison obtenue avec promesse de publier dans vos Annales.—**St. Bonaventure**—Amour, Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour grande faveur obtenue. Ayant perdu tout espoir de réussir dans une entreprise difficile, nous fîmes la neuvaine des 3 Ave Maria avec promesse d'envoyer \$3.00 pour faire chanter une messe pour les Ames, \$1.00 pour les Stations. Nous avons été exaucés. Grand merci à la bonne Vierge du Rosaire en qui nous mettons toute notre confiance.—Abonnée—Je vous envoie \$1.00 pour faveur obtenue.—A. B.—**Manchester**—Je viens m'acquitter d'un devoir bien doux c'est celui de venir remercier Notre Dame du Cap de la Madeleine d'une faveur obtenue après promesse de la faire publier, dans les Annales du Cap.—**Ste. Geneviève**—Veuillez publier mes actions de grâces à N. D. du Cap pour la guérison d'un mal de gorge après promesse de faire publier dans vos Annales.—B. V.—**Montréal**—Je désire remercier N. D. du Rosaire pour une faveur obtenue avec la promesse de publier et de faire un don de \$25 00 que je ne puis envoyer au mois de juillet et pour les Stations du Rosaire.—**Grande Ance**—Ci-inclus vous trouverez 60cts. pour une messe en l'honneur de la Ste-Vierge en reconnaissance d'une grande faveur obtenue par son intercession et pour lui demander de nouvelles faveurs. Vous pourrez inscrire ceci dans vos Annales avec signature.—**Dame J. B. Blanchard**—**Saint Pamphile**—L'automne dernier, Je promis la somme de \$1.50 si Notre Dame du Rosaire guérissait un gros mal de gorge, et deux autres maladies graves. J'obtins un grand soulagement, j'ai négligé d'accomplir ma promesse, et voilà que ces maladies reprennent de plus belle. Je vous envoie cette somme.—**Byng Jct.**—Je vous envoie ci-inclus trois piastres et quarante centins, \$3.40, dont \$3.00 pour une grande messe en l'honneur de Notre Dame du Cap, pour la remercier de m'avoir soulagée durant ma maladie et lui demander ma guérison complète.



## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	41	Malades.....	228
Vocations.....	61	Bonne mort.....	118
Familles.....	100	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	198	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	72	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	121
Conversions.....	70
Succès dans les examens.....	18
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	80
Faveurs obtenues.....	230

## Nécrologie

M. Jean-Baptiste Bergeron, St-Félix, Kingsey.—M. Louis Morin, L'anse à la Barbe.—M. Frédéric Picard, Deschambault.—Mde Joseph Mayrand, Deschambault — Mme François Lemay, Deschambault.— M. Joseph Rouillard, St-Georges de Windsor.—Dame David St-Ours, Lachine.— M. François Coursol, Montréal.—Delle Caroline Plourde, Mont Carmel— Dame Vve Edouard Cinq-Mars, Batiscan.— Dame Julienne Richard, Fall River.—M. F. X. Carpenter, St-Tite.—M. Ludger Lacoursière, Batiscan.—M. Joseph Martel, St-Octave des Métis.—M. Pierre Lemay, Ste-Emélie.—Mme Rebecca Deziel.—Sainte Flore.—Dame Hercule Des-sureault, Proulxville.—Dame N. Desjardins, Ste-Julienne.—Dame Vve Trefflé Héту, une de nos bonnes, zélatrices de L'Assomption.—Delle Sophie Mercure, Cap-Santé.—Delle Eugénie Connolly, Danville.—Dame Eugénie Lord, St-Cyrille.—Dame Vve Godefroi Grenier, St-Georges.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.